

MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

# Rapport d'activité 2015

Novembre 2015



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Bassin minier  
du Nord-Pas de Calais  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2012



**BASSIN  
MINIER**  
NORD - PAS DE CALAIS  
PATRIMOINE MONDIAL



# Sommaire

objectif  
stratégique

## 1 Assurer la gestion du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et la bonne application du plan de gestion, comme vecteur d'attractivité et de robustesse du Bassin minier

<b>Objectif opérationnel N°1</b>	
Poursuivre la démarche de protection des éléments remarquables . . . . .	7
<b>Objectif opérationnel N°2</b>	
Valoriser les terrils et paysages miniers classés au titre de la Loi 1930 au travers d'une Opération Grand Site. . . . .	19
<b>Objectif opérationnel N°3</b>	
Accompagner les collectivités et leurs groupements dans la prise en compte du périmètre UNESCO et de la zone-tampon et des ambitions du Plan de gestion dans leurs stratégies de planification et de réglementation» . . . . .	22
<b>Objectif opérationnel N°4</b>	
Assurer la médiation culturelle et patrimoniale du Bassin minier Patrimoine mondial . . . . .	25
<b>Objectif opérationnel N°5</b>	
Assurer la promotion du Bien inscrit à l'échelle régionale, nationale et internationale; valoriser les grands sites de la mémoire et les sites à enjeux et mettre en réseau les acteurs et les sites . . . . .	27
<b>Objectif opérationnel N°6</b>	
Appuyer les acteurs du tourisme dans la valorisation touristique du Bassin minier autour de deux thématiques centrales: Patrimoine mondial et Sports de nature . . . . .	29
<b>Objectif opérationnel N°7</b>	
Poursuivre les démarches d'échanges et de coopération nationale et internationale. . . . .	30
<b>Objectif opérationnel N°8</b>	
Assurer l'animation du dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en coordination étroite avec les services de l'Etat. . . . .	32
<b>Objectif opérationnel N°9</b>	
Evaluer les impacts de l'inscription UNESCO sur le territoire . . . . .	32

objectif  
stratégique

## 2 De la transition écologique et énergétique à la troisième révolution industrielle: la Mission Bassin Minier en appui à des démarches opérationnelles de projets majeurs

<b>Objectif opérationnel N°1</b>	
Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes..... . . . .	35
<b>Objectif opérationnel N°2</b>	
Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle. . . . .	36
<b>Objectif opérationnel N°3</b>	
Appuyer techniquement l'association EURALENS sur les volets économique et urbain et sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens. . . . .	37
<b>Objectif opérationnel N°4</b>	
Contribuer à la préservation et au développement de la richesse écologique et des projets de continuités écologiques dans le bassin en favorisant la cohérence des projets entre territoires . . . . .	40

objectif  
stratégique

## 3 Assurer un rôle d'animateur interterritorial et de médiation au service des acteurs du territoire et de ses partenaires institutionnels de rang régional

<b>Objectif opérationnel N°1</b>	
Jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mise en œuvre territorialisée des schémas stratégiques, et des démarches régionales et départementales..... . . . .	35
<b>Objectif opérationnel N°2</b>	
Alimenter techniquement les dynamiques interterritoriales par l'observation coordonnée entre structures d'observation et la mise à jour des données socio-économiques aux échelles supra-territoriales les plus pertinentes. . . . .	36
<b>Objectif opérationnel N°3</b>	
Alimenter les travaux portés par les acteurs régionaux sur l'amélioration des performances des systèmes de transport de voyageurs et de marchandises à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille . . . . .	37
<b>Objectif opérationnel N°3bis</b>	
Accompagner l'émergence d'une mobilité plus durable . . . . .	40
<b>Objectif opérationnel N°4</b>	
Poursuivre la mise en œuvre du Livre Blanc acte II et l'animation de la Conférence Permanente du Bassin minier . . . . .	40

Objectif  
stratégique **1**

*Assurer la gestion du Bien  
Bassin minier Patrimoine  
mondial de l'UNESCO  
et la bonne application  
du plan de gestion,  
comme vecteur d'attractivité et  
de robustesse du Bassin minier*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

## Poursuivre la démarche de protection des éléments remarquables (bâtis, naturels et paysagers)

### **Rendu et diffusion de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier », co-pilotée avec la DREAL**

Pour rappel, cette étude a été menée en partenariat avec les EPCI et les SCOT du Bassin minier, la DREAL, la DRAC, les STAP et DDTM 59 et 62, le Conseil régional, les Conseils départementaux, le CPIE Chaîne des terrils, EDEN 62, les CAUE 59 et 62, et la Chambre régionale d'agriculture.

**>> 1<sup>er</sup> juillet 2015, organisation du comité de pilotage conclusif et diffusion du rapport final en novembre 2015.**

**>> En septembre**, la Mission Bassin Minier a engagé la transcription des résultats de l'étude qui prendra la forme d'un « **cahier technique** » dont la diffusion est prévue début 2016. A l'invitation de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC), elle a présenté l'étude à l'ensemble des DGS des communes de la CAHC.

**>> En octobre**, à l'initiative de la DDTM 59, organisation par la Mission Bassin Minier d'un **séminaire technique à destination des agents des DDTM 59 et 62**, en présence du STAP du Nord, sur la prise en compte des enjeux paysagers dans les projets d'aménagement, sur la base des conclusions de l'étude.

### **Classement de la Chaîne des terrils au titre des Sites**

**Le 25 juin**, la Mission Bassin Minier a participé à la présentation du dossier « Chaîne des terrils » devant la **Commission Supérieure des Sites, des Perspectives et des Paysages**, en présence de Madame Ségolène ROYAL, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Le dossier a reçu un avis favorable de la commission. La décision définitive de classement sera prise par décret en Conseil d'Etat en fin d'année 2015 ou début 2016.

*Des dynamiques d'urbanisation localement problématiques pour la perception des terrils et des chevalements*  
Google Street View



## **Préparation d'une seconde phase de classement au titre des Sites**

La Commission Supérieure des Sites, des Perspectives et des Paysages a souhaité que soit engagée une réflexion sur une phase complémentaire de classement en prenant en compte les éléments du « socle » qui sont en relation avec les terrils. Il s'agit principalement de parvis agricoles, d'étangs d'affaissement et de cavaliers.

Dans le cadre de l'étude portant sur la qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier, la Mission Bassin Minier a entamé **un travail de définition des critères et des sites susceptibles de faire partie de cette deuxième vague**. Pour autant, la Mission Bassin Minier, en accord avec le comité de pilotage et la DREAL, a souhaité au préalable prendre le temps nécessaire à la présentation des résultats de l'étude aux instances politiques des EPCI et aux communes.

## **Protection au titre des Monuments Historiques et des abords**

La Mission Bassin Minier a identifié et transmis aux services de la DRAC une liste de bâtiments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial qui pourraient potentiellement faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, dans le cadre d'une campagne de protection complémentaire à celles de 1993 et 2009.

## **Engager une méthodologie de veille et d'observation de l'intégrité des 353 éléments composant le Bien.**

Cet outil contributif doit permettre de coordonner le suivi permanent de l'Etat et de répondre aux engagements de bonne conservation et de mise en valeur du Bien auprès de l'UNESCO.

**>> Un travail a été engagé pour réaliser un document à destination des communes** afin de communiquer et de sensibiliser sur l'ensemble des éléments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (cartographies, fiches descriptives). Ces documents seront réalisés sous forme d'une série type « poster » à l'échelle de chaque EPCI et seront édités début 2016.

Suite à la réforme de l'Application du Droit des Sols, l'Etat n'est plus en charge de son instruction depuis juillet 2015. Si la signature des permis de construire, d'aménager et de démolir demeure la prérogative des maires, le processus d'instruction des dossiers varie dans le Bassin minier : certaines communes restent ou sont devenues entièrement autonomes, à l'opposé, d'autres délèguent l'intégralité de l'instruction des autorisations d'urbanisme aux EPCI ou à des SIVOM, et enfin des communes ont conservé en interne l'instruction de certaines autorisations (déclarations préalables, déclarations de divisions parcellaires, etc.). Cette situation « à géométrie variable » risque de complexifier le travail de veille sur l'évolution du Bien inscrit au Patrimoine mondial.

La Mission Bassin Minier a engagé un travail d'identification de l'ensemble des cas de figure, afin de construire une vision claire du processus d'instruction et anticiper une action de sensibilisation des services instructeurs.

**>> D'ici fin 2015, finalisation d'un tableau de synthèse**, en indiquant les choix d'instruction pris par chaque commune inscrite sur la Liste du patrimoine mondial ou dans sa zone tampon.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

## Valoriser les terrils et paysages miniers classés au titre de la Loi 1930

### **Elaborer des orientations de gestion pour le site classé au titre de la loi du 2 mai 1930.**

La finalisation du guide technique à destination des propriétaires gestionnaires d'un terril classé au titre de la loi paysage est programmée en début d'année 2016.

### **Partenariat avec EDEN 62 pour l'élaboration de volets « paysage » dans les plans de gestion des sites ENS (Nord et Pas-de-Calais)**

La Mission Bassin Minier et Eden 62 ont co-rédigé un cahier des charges pour le lancement d'une **étude sur la réalisation de plans de gestion multi-sites** intégrant les questions paysagères dans les sites classés au titre de la Loi 1930.

Dans l'attente d'un financement du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, cette étude pourrait débuter début 2016.

*Cycliste sur les terrils de Loos-en-Gohelle et sortie terrain sur T101 avec DREAL et CPIE dans le cadre de l'élaboration des orientations de gestion*

Mission Bassin Minier



# Accompagner les collectivités et leurs groupements dans la prise en compte du périmètre UNESCO et de la zone-tampon et des ambitions du Plan de gestion dans leurs stratégies de planification et de réglementation

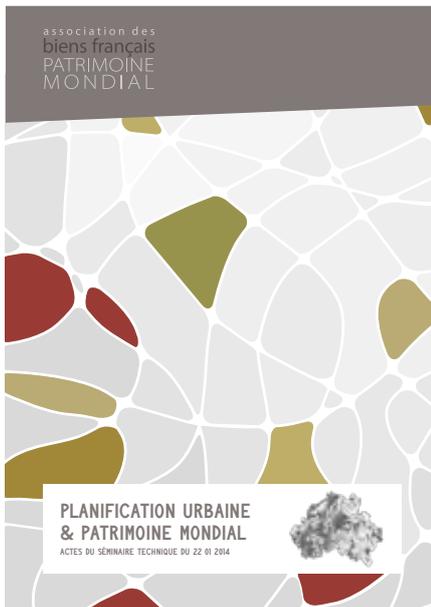
Sur la base des résultats de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier », la Mission Bassin Minier assiste les acteurs de la planification de manière à traduire les objectifs de qualité paysagère dans les SCOT, PLU et PLU(i).

## **Consolidation du partenariat avec les acteurs de la planification (initié en mars 2012)**

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'assistance technique aux communes révisant leur PLU pour veiller à la prise en compte du périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans les documents d'urbanisme.

>> Elle a accompagné les **communes de Montigny-en-Ostrevent, Masny et Billy-Montigny ainsi que la ville de Lens** dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges de sélection du prestataire en charge de l'élaboration du PLU pour cette dernière.

>> La Mission Bassin Minier a également accompagné la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) dans l'élaboration de son **compte-foncier** afin que les problématiques patrimoniales et paysagères y soient bien prises en compte.



Actes du séminaire national *Planification urbaine et Patrimoine mondial*  
ABFPM

## **Vers une thématique de travail « patrimoine et paysages miniers » dans l'InterSCOT**

Depuis 2007, les SCOT du territoire et la Mission Bassin Minier travaillent en partenariat pour traduire les orientations de la démarche UNESCO dans les documents de planification. D'abord centrée sur les cités minières, cette stratégie inclut de plus en plus la question des paysages, l'enjeu étant d'inscrire les éléments de l'héritage minier dans les dynamiques de développement des territoires.

>> En 2015, l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du bassin minier » a été l'occasion de définir des orientations qui pourront alimenter la révision des SCOT.

>> Par ailleurs, **la Mission Bassin Minier a participé à l'élaboration de la réponse faite par le SCOT du Grand Douaisis à l'appel à projet national sur les Plans de paysage**, dossier retenu et sur lequel la Mission apportera un soutien technique actif en 2016. Le Plan de paysage avait en effet été identifié comme l'un des outils particulièrement adaptés à la mise en œuvre des orientations de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du bassin minier » et de la valorisation des paysages du Douaisis en général.

## **Animation et diffusion nationale des travaux en matière de planification UNESCO**

La Mission Bassin Minier a continué d'animer un groupe de travail sur la prise en compte des Biens inscrits au Patrimoine mondial dans les documents de planification urbaine, pour le compte de l'Association des Biens Français au Patrimoine mondial en partenariat avec la Mission Val de Loire.

>> En 2015, édition des actes du séminaire national « Planification urbaine et Patrimoine mondial » qui s'était tenu en 2014.

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°4

## Assurer la médiation culturelle et patrimoniale du Bassin minier Patrimoine mondial

**A destination des habitants et des particuliers**

Dans un souci de maintenir le lien avec les anciens adhérents de l'association BMU (individuels, associatifs, clubs BMU, etc.), la Mission Bassin Minier a porté, en 2015, l'opération « passeurs de mémoire » montée en partenariat avec la Caisse d'Épargne Nord - Pas de Calais. Il s'agissait de rendre hommage à l'ensemble des bénévoles et aux établissements scolaires qui ont soutenu la candidature au Patrimoine mondial.

» Publication d'un ouvrage «Passeurs de mémoire - Paroles de la candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO»

» Le 25 juin 2015, diffusion de l'ouvrage lors d'une manifestation qui a rassemblé les bénévoles à Oignies.

» Poursuite de l'itinérance de l'exposition «Bassin minier Patrimoine mondial» en 2015. Elle a ainsi été présentée à l'IUT de Lens, l'ENGG d'Agadir, en mairies de Calonne-Ricouart, Denain, Mons-en-Pévèle et Wingles, à l'Office de Tourisme de Béthune-Bruay, à l'École Notre-Dame de Eleu-dit-Leauwette, en Médiathèque d'Escautpont, à l'Office de Tourisme de Rieulay, à la CARMI et chez le chocolatier Jeanson à Lens.

» Le 17 septembre 2015, inauguration à Courcelles-les-Lens de la deuxième déclinaison territoriale de l'exposition, conçue avec la CAHC.

L'inauguration de l'exposition de la Communauté d'Agglomération Artois Comm est prévue pour la fin de l'année 2015.

» Poursuite de l'itinérance de l'exposition photographique «clins d'œil» en 2015. Elle a été vue en mairies de Calonne-Ricouart, Denain, Noyelles-sous-Lens et Raismes ainsi qu'à l'Office de Tourisme de la Porte du Hainaut.

» De juin à septembre 2015, organisation d'une grande chasse au trésor pour partir à la découverte du Bassin minier Patrimoine mondial. Cette chasse au trésor intitulée « À la recherche du médaillon de Gédéon » a été conçue pour un large public, adultes, enfants, adolescents, en visant principalement les familles. Elle est le fruit d'un partenariat avec les Offices de Tourisme du territoire ; Valenciennes Tourisme et Congrès, La Porte du Hainaut, Douaisis Tourisme, Rieulay, Lens-Liévin et Béthune-Bruay. Cinq quêtes ont été conçues sur tout le Bassin minier.

Au total, ce sont 373 équipes (de 2 à 6 participants) qui ont relevé le défi et déposé leur bulletin de participation dans un Office de Tourisme du territoire.

» Lancement d'un projet de résidence-mission par la Mission Bassin Minier, en collaboration avec la DRAC, avec un artiste afin d'expérimenter d'autres modes de sensibilisation des habitants (dans leur multiplicité : jeunes publics scolaires et hors-scolaires, adultes, travailleurs, insertion, ...) autour des valeurs de l'inscription au Patrimoine mondial. Cette résidence expérimentale se déroule sur un périmètre géographique restreint, au cœur de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), sur la partie du Bien inscrit au Patrimoine mondial qui concerne les communes de Bully-les-Mines, Grenay et Mazingarbe.

Les trois communes et le Pays d'art et d'histoire de la CALL sont partenaires de ce projet. L'Education Nationale est également mobilisée.

L'appel à candidature a été lancé en avril 2015, 22 artistes ont candidaté. Le jury (associant l'ensemble des partenaires) s'est réuni le 13 juin et a retenu le photographe Jean Michel ANDRE.

La résidence se déroule du 5 octobre 2015 au 30 mars 2016.



Page de couverture du roadbook de la chasse au trésor

« À la recherche du médaillon de Gédéon »

Mission Bassin Minier



Page de couverture « Passeurs de mémoire »

Mission Bassin Minier

## ***A destination du public scolaire***

Poursuite des formations pour les enseignants en partenariat avec le Rectorat (DAAC) en 2015.

>> Dans le cadre du Plan Académique de Formation, **organisation de 2 modules de 2 jours exclusivement dédiés au « Bassin minier Patrimoine mondial »**. Les enseignants ont alterné sessions de formation en plénières et visites de terrain dans le Valenciennais (Valenciennes et fosse d'Arenberg à Wallers) et dans le Lensois Hénin/Carvin (médiathèque de Méricourt et fosse n°9-9bis à Oignies).

Dans le cadre du partenariat Mission Bassin Minier-DAAC du Rectorat, ce dernier a accordé un volume de 20h à destination d'un enseignant missionné sur la problématique du concept de Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) et son application au Bassin minier Nord-Pas de Calais. L'objectif est de travailler sur les ressorts pédagogiques permettant une meilleure compréhension et appropriation du concept de VUE par les enseignants et les élèves (tous niveaux, du 1<sup>er</sup> au 2<sup>nd</sup> cycle).

>> **Début de la mission de l'enseignant retenu (professeur de philosophie) en septembre 2015.**

## ***A destination des acteurs de la médiation***

>> **Publication des actes de la journée technique du 2 octobre 2014 sur le « Bassin minier Patrimoine mondial et médiation »**, organisée par la Mission Bassin Minier (destinée aux acteurs issus de la culture, de l'éducation, de la formation, des loisirs, du tourisme...) et mise à disposition sur le site internet Bassin minier Patrimoine mondial ([www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org)).

## ***Création d'un espace médiation sur le site internet Patrimoine mondial***

Un répertoire « médiation » recense l'ensemble de l'offre proposée, visites ou ateliers pédagogiques, autour du patrimoine minier par de nombreux acteurs du Bassin minier. Ce répertoire permet d'accéder facilement à cette offre sur des critères géographiques ou thématiques. Par ailleurs, différents supports ressources à destination des médiateurs (expositions, livrets, vidéos, etc.) ont également été mis en ligne.

## ***Des actions spécifiques en partenariat avec Mineurs du Monde***

Depuis 2014, la Mission Bassin Minier est adhérente de l'association « Université populaire Mineurs du Monde » et a collaboré à l'élaboration du programme 2015, ainsi qu'à son animation. Mineurs du Monde est également associé à l'opération « Arts de jardin en sol mineur » (cf. Objectif stratégique N°1 – Objectif opérationnel n°5 – paragraphe 5.5).

*Inauguration de l'exposition Bassin minier Patrimoine mondial déclinée sur le territoire de la CAHC, le 17 septembre 2015  
Mission Bassin Minier*



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°5

## Assurer la promotion du Bien inscrit à l'échelle régionale, nationale et internationale; valoriser les grands sites de la mémoire et les sites à enjeux et mettre en réseau les acteurs et les sites

### **Les outils de promotion, en maîtrise d'ouvrage** **« MISSION BASSIN MINIER »**

Mise en ligne du site web [www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org)

» Le 19 mai 2015, présentation de ce portail d'informations, conçu et réalisé en partenariat avec l'IUT de Lens - Université d'Artois, aux partenaires de la Mission Bassin Minier ainsi qu'à la presse, au Centre Historique Minier de Lewarde.

Il informe aujourd'hui le grand public de toutes les actualités du Bassin minier Patrimoine mondial et offre une explication détaillée sur l'inscription du Bien. Une cartographie interactive permet notamment de visualiser le périmètre d'inscription et sa zone tampon ainsi que chacun des 353 éléments classés par typologies (terrils, cités minières, cavaliers,...).

Une rubrique «Visiter» permet de localiser les cinq grands sites de la mémoire, les terrils sur lesquels grimper, quelques propositions de quartiers où se balader, ainsi que les points d'informations sur le territoire.

Le site web dispose d'un espace ressources, dans lequel on retrouve documentation et travaux sur le Bassin minier Patrimoine mondial, et un espace presse, qui possède un accès privé à une galerie d'images. Une version anglaise est également disponible.

» De mai à octobre 2015, 8300 utilisateurs ont consulté le site web qui améliore de plus en plus son référencement. Avant la fin d'année 2015, les différents partenaires, institutions, associations, seront contactés, afin de référencer cette nouvelle adresse internet sur leur(s) support(s) de communication.

*Lancement du site Bassin minier Patrimoine Mondial  
le 19 mai 2015 au CHM de Lewarde  
Mission Bassin Minier*



### La marque Bassin minier Patrimoine mondial

La Mission Bassin Minier a poursuivi son travail de sensibilisation à l'usage de la marque Bassin minier Patrimoine mondial auprès de ses partenaires institutionnels (36 contrats signés dans le Pas-de-Calais et 32 dans le Nord). La diffusion de la marque auprès des acteurs de la société civile, a été mise en attente, en concertation avec les partenaires touristiques et culturels, de la mise en œuvre d'un travail d'articulation entre toutes les marques culturelles et touristiques présentes désormais sur le territoire du Bassin minier. Ce travail de lisibilité et de cohérence va être mené dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de destination touristique « Autour du Louvre Lens » (ALL).



Outils de communication  
Mission Bassin Minier

### Les outils de communication

En 2015 a été produit une série d'outils de communication au service des différents événements : kakémonos, oriflammes, goodies,...

### Les actions de presse

» Publication et diffusion du dossier de presse « Bassin minier Patrimoine mondial » français et anglais, publication de communiqués, organisation de conférences de presse. Le panorama de presse annuel sera édité en décembre.

### La publication de documents

» La lettre d'information de la Mission Bassin Minier : 5 parutions en 2015, diffusé à 2 500 exemplaires numérique et papier (par parution).

» « Le plan de gestion du Bassin minier Nord-Pas de Calais inscrit au Patrimoine mondial : un cadre pour l'action collective » a été produit, mis en page et diffusé lors des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial.

» Un travail sur la conception d'un porté à connaissance des éléments du Bien Bassin minier Patrimoine mondial, à destination des communes et intercommunalités, est en cours. Il fera l'objet d'une publication et d'une diffusion début 2016.

## **Les outils de promotion à concevoir et à mettre en œuvre avec les partenaires**

» L'étude de définition des outils de signalétique pour la valorisation du Bassin minier Patrimoine mondial a été lancée en juillet 2014 et confiée au groupement TRAJEO/Annie Creusillet, sur la base d'un cahier des charges validé par l'ensemble des partenaires.

**Présentation des résultats de cette étude au Conseil d'administration de la Mission Bassin Minier en mai 2015 (validation par les membres du CA) et à la Conférence des territoires du Bassin minier Patrimoine mondial en juin 2015.**

- La partie concernant l'implantation de panneaux autoroutiers a fait l'objet d'un dossier technique de demande d'autorisation transmis par la Mission Bassin Minier aux deux gestionnaires de réseaux : DIR Nord et SANEF.
- Un guide signalétique Bassin minier Patrimoine mondial, destiné aux propriétaires / gestionnaires des éléments du Bien (intercommunalités, bailleurs, Départements...) et aux communes, a été publié par la Mission Bassin Minier. Ce document vise à fournir l'ensemble des éléments nécessaires pour leur permettre de déployer cette signalétique : la description de la palette des outils proposés, le mode d'emploi pour la conception des supports, quelques rappels sur les règles d'implantation, une annexe technique sur la fabrication des différents supports et la liste des éléments du Bien inscrit au Patrimoine mondial. Le guide a été diffusé à l'ensemble des acteurs concernés en juin 2015.
- Depuis septembre 2015, la Mission Bassin Minier accompagne ces acteurs sur le déploiement de la signalétique.
- Concernant le contenu des outils de signalétique, la Mission Bassin Minier mettra à disposition les textes de descriptifs patrimoniaux (le Centre du patrimoine mondial posant des exigences scientifiques sur le contenu des textes de panneaux avec l'emblème Patrimoine mondial).



Inauguration du panneau « Bassin minier Nord - Pas de Calais Patrimoine mondial de l'UNESCO » d'entrée de ville de Loos-en-Gohelle, septembre 2015  
Mission Bassin Minier

**>> La troisième édition de la manifestation autour de l'anniversaire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial : «Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial» du 20 Juin au 5 juillet 2015.**

La quinzaine festive «Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial», organisée par la Mission Bassin Minier et ses partenaires, se développe et cette 3<sup>e</sup> édition a connu une hausse conséquente de fréquentation avec 25 000 participants autour de 80 manifestations sur l'ensemble du Bassin minier.

La Mission Bassin Minier prend en charge la coordination générale, la conception et le financement des outils de communication, l'animation du site internet et des réseaux sociaux, les partenariats médias (France Bleu Nord, France 3) et les relations presse.

#### Un bilan en quelques chiffres :

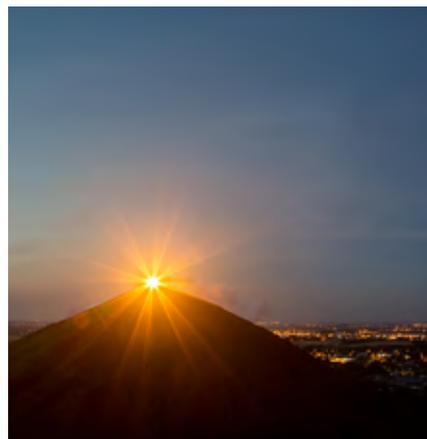
- 79 manifestations sur l'ensemble du territoire du Bassin minier (70 en 2014)
- Types d'évènement : 21 balades, 7 spectacles, 24 visites guidées, 17 animations, 10 expositions

Répartition par territoire :

11 pour la Communauté d'Agglomération Artois Comm, 21 pour la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, 8 pour la Communauté d'Agglomération de Hénin-Carvin, 19 pour la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, 6 pour la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, 5 pour la Communauté d'Agglomération du Douaisis et 9 pour la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

#### Deux nouveautés pour l'édition 2015 :

- Deux chasses au trésor qui ont accueilli 240 personnes sur deux sites emblématiques du territoire : le 11/19 à Loos-en-Gohelle et la fosse d'Arenberg à Wallers.
- **L'embrasement des terrils, véritable succès populaire**, qui a rassemblé près de 15 000 personnes sur 6 points d'accueil grand public, mis en place par la Mission Bassin Minier. Cet embrasement, expérimental, a été possible grâce au soutien financier de TADAO, partenaire majeur de l'évènement, et aux fonds récoltés via une plateforme de financement participatif «My Major Company», sur laquelle d'autres donateurs ont soutenu le projet : Université d'Artois, GRDF, Entreprise Lapierre, Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin, Régie Fêtes,...(plus de 150 contributeurs au total).



*Terril 74 Loos-en-Gohelle, Embrasement des terrils, le 27 juin 2015  
Alexandre Mequinion*

**>> la 1<sup>ère</sup> édition des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial qui a réuni, le 30 septembre 2015, plus de 200 élus, techniciens et acteurs de tous horizons au Métaphone de Oignies.**

- Présentation collective du Plan de gestion, véritable feuille de route pour les gestionnaires du Bien Bassin minier Patrimoine mondial. Une dizaine d'acteurs a pu illustrer par de courts témoignages les différents champs de la gestion, de la protection à la communication et la médiation.
- Trois tables rondes plus spécialisées : tourisme, urbanisme et financements.
- **Avant fin 2015 une synthèse de cette journée et l'ensemble des présentations seront disponibles sur le site internet [www.bassinminier-patrimoinemondial.org](http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org).**

## **Concernant les sites en danger/à enjeux, bâtis et néo-naturels, animation de la réflexion programmatique et partenariale autour de leur conservation et leur mise en projet**

#### Poursuite de l'appui technique

- **à la commune de Fresnes-sur-l'Escaut pour la sauvegarde du Château des Douaniers** ; une réunion d'information et de présentation du dispositif de l'EPF a été tenue en avril, suivie d'une participation de la Mission Bassin Minier au comité technique de suivi de l'étude lancée par la CAVM sur la cité Hardy et Résidence Ballenger, dont le traitement conditionne pour la commune l'engagement dans le projet de reconversion du château des douaniers.
- **à la commune d'Annay-sous-Lens et à Maisons et Cités pour la rénovation et la reconversion du Camus haut** ; dans le cadre d'un comité local du patrimoine mondial, la nouvelle équipe municipale d'Annay-sous-Lens avait fait part de son inquiétude quant au devenir du Camus Haut. L'option de sa transformation en gîte touristique, un temps envisagé, n'ayant pas été retenue, Maisons et Cités Soginorpa envisage dorénavant de le rénover. Une étude pilotée par la Mission Bassin Minier et financée par l'intermédiaire du FRAMME sera lancée en 2016.
- **à la commune d'Evin-Malmaison pour la reconversion du site de l'ancienne fosse 8** ; un travail de concertation a été mené auprès de la commune et d'une

entreprise de stockage de matériaux afin de mieux intégrer la réalisation d'un important merlon. Un accord a été trouvé pour mieux intégrer les vues sur le chevalement. La mission d'appui continuera en 2016 autour d'un projet de construction envisagé à proximité du chevalement ; édifice dont il sera également nécessaire de trouver un financement pour sa réhabilitation, en particulier de la couverture qui a souffert des intempéries.

- **aux communes de Barlin et Denain** pour la reconversion et la valorisation de leurs anciennes fosses (Fosse 7 à Barlin et Fosse Mathilde à Denain) ; l'acquisition par l'EPF est réalisée pour ces deux équipements du patrimoine minier. A Denain, la Mission Bassin Minier accompagne la commune pour finaliser le projet de reconversion. A Barlin, les contacts doivent être repris avec la commune.
- **à la commune de Wallers** qui souhaite mener une réflexion globale sur le devenir de son patrimoine minier communal (hors grand site d'Arenberg) ; la Mission Bassin Minier co-anime avec la ville une revue de projets dont le principal mérite est de favoriser la connaissance mutuelle des projets et d'en assurer la meilleure coordination possible.
- **à la commune de Somain qui mène une réflexion sur le devenir de la Chapelle Sainte-Barbe** ; la Mission Bassin Minier a favorisé la prise de contact avec l'EPF. Un travail de programmation et de recherche de prospects est en cours.
- D'autres éléments de patrimoine présents dans le périmètre d'inscription à l'UNESCO en mauvais état sont aujourd'hui sans projet. Il s'agit notamment des **chevalements d'Anhiers, Billy-Berclau et Haisnes-lez-La Bassée ou de la Fosse 12 de Lens à Loos-en-Gohelle**. La Mission Bassin Minier poursuit son travail de sensibilisation et d'accompagnement technique des communes pour initier une réflexion concernant leur rénovation/reconversion.
  - **A Billy-Berclau**, la Mission Bassin Minier a initié le contact avec l'EPF à la suite d'une visite du site en compagnie des représentants de la mairie et des propriétaires. Le site sera inscrit dans la convention cadre entre l'EPF et Artois Comm, suivie rapidement d'une convention opérationnelle entre l'EPF et la ville. Une étude, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF, sera lancée. La Mission Bassin Minier est chargée d'en rédiger le cahier des charges.
  - **A Anhiers**, le site est en vente. Un investisseur a manifesté un intérêt prudent. La Mission Bassin Minier anime la démarche partenariale. La Communauté d'Agglomération du Douaisis a inscrit le site dans sa convention cadre avec l'EPF et une visite a eu lieu avec le SDAP 59. La programmation reste à définir.

## Concernant les 5 grands sites de la mémoire

Assistance technique à l'élaboration des contenus des programmes scientifiques et culturels développés sur les grands sites de la mémoire et à leur coordination

- **Le travail autour du parcours patrimonial de la cité des Electriciens** à Bruay-La-Buissière s'est poursuivi durant l'année 2015. Les grands principes de l'exposition sont arrêtés tandis que la finalisation des contenus est en cours. La Mission Bassin Minier poursuit dans ce cadre son travail d'appui-expert.
- **Le travail autour du parcours d'interprétation sur le site du 9-9 bis** est à l'arrêt dans l'attente de la confirmation par la CAHC du lancement de la tranche de travaux correspondante.
- **Enfin en ce qui concerne le parcours patrimonial sur le site d'Arenberg**, en lien notamment avec le développement d'un Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) sur l'Image et les industries de programme, la Mission Bassin Minier a accompagné la CAPH dans le suivi de l'étude lancée sur la programmation de l'équipement, exercice rendu compliqué par un positionnement volontariste du maître d'ouvrage sur le champ de l'insertion sociale au sein d'un équipement qui a une vocation de rayonnement touristique.

En 2015, la Mission Bassin Minier n'a pu organiser de comité annuel des sites de la mémoire compte tenu de l'avancement inégal des différents programmes de reconversion. Cet objectif est reporté en 2016.

## Animation de la démarche «Arts de jardin en sol mineur»

Suite au rendu définitif de l'étude en mai 2015, la Mission Bassin Minier a continué son travail d'animation et de coordination de l'ensemble des acteurs impliqués (bailleurs, villes de Lens et de Loos-en-Gohelle, CALL, DRAC, Région, Département, tissu associatif) ainsi que d'ingénierie financière afin de consolider la mise en œuvre opérationnelle et l'articulation de premières actions.

Vue du site Creative Mine sur le site d'Arenberg  
Bouygues Bâtiment NE - JN Chene



# Appuyer les acteurs du tourisme dans la valorisation touristique du Bassin minier autour de deux thématiques centrales : Patrimoine mondial et Sports de nature

## **Valorisation touristique de l'UNESCO**

### **>> Signature du contrat de destination touristique ALL: «Autour du Louvre Lens» en juin 2015**

Annoncée par Monsieur Laurent FABIUS, ministre des Affaires Etrangères et du Développement International, à l'issue des assises du tourisme en juin 2014, la démarche de contrat de destination permet d'associer tous les acteurs du tourisme, publics et privés, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international.

Le contrat de destination ALL repose sur les marques internationales que sont le Louvre et l'UNESCO. Il est porté par la Mission Louvre-Lens Tourisme. La Mission Bassin Minier a contribué à son élaboration et en est signataire.

**La Mission Bassin Minier participe aujourd'hui à sa mise en œuvre au sein des différents groupes de travail mis en place en novembre 2015: gestion de la marque, événementiel, évaluation.**

>> La Mission Bassin Minier poursuit sa mission d'accompagnement des Offices de Tourisme du Bassin minier (mise à disposition de connaissance patrimoniale, validation scientifique de contenus, accompagnement de projets de médiation, appui à la mise en œuvre des contrats de rayonnement touristique, etc.)

## **Contribuer au développement des sports de nature**

### **>> La Mission Bassin Minier a engagé la démarche de production du schéma «Bassin minier, Destination Sports et Nature».**

Elle a réuni l'ensemble des acteurs territoriaux dans le cadre de deux rounds de sessions de travail en mars et mai 2015. Ce travail partenarial a permis une prise de conscience sur la nécessité de ne pas brûler les étapes en termes d'affichage. La Destination Sports et Nature est une promesse qui engage beaucoup d'exigences et un travail dans la durée. Dans l'attente d'une structuration complète du territoire, l'ensemble des acteurs s'est accordé sur la notion «d'expérience à vivre» dans le Bassin minier, en particulier liée aux terrils. Pour autant, la Mission Bassin Minier continue de travailler à la production du schéma cadre qui sera prêt pour le premier semestre 2016 au plus tard.

### **>> Dans la poursuite du Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) sports de nature, la Mission Bassin Minier accompagne les acteurs du monde sportif dans la mise en œuvre de projets transversaux:**

- Appui technique à la mise en place des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), notamment auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais qui a relancé en septembre ses groupes de travail;
- **Accompagnement du plan de développement de la Course d'Orient** avec la signature d'une convention partenariale visant à favoriser l'implantation d'une dizaine de parcours au sein de pôles de loisirs du Bassin minier. Deux projets sont engagés en 2015 sur le Parc des Îles de la CAHC et le Parc de la Porte du Hainaut;
- **Mise en place d'un groupe de travail sur le développement de circuits de randonnée équestre**, en partenariat avec le Conseil Départemental du Nord et le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut (PNRSE), venant renforcer dans un premier temps le lien entre le Bassin minier et le Pays Pévêlois. Cette démarche est actuellement au point mort dans la mesure où le PNRSE et le Pays Pévêlois se concentrent prioritairement sur le projet de VéloRoute du Paris-Roubaix, et que le Conseil Départemental du Nord se réinterroge actuellement sur le contenu de son PDESI;

- **Écriture d'un Plan de développement cyclotouristique à l'échelle du Bassin minier** venant renforcer les premières réflexions sur le projet de Chaîne des Parcs ainsi que la réalisation d'un schéma d'accueil global sur le territoire (évoqué lors du travail sur le classement de la Chaîne des Terrils au titre de la loi 1930). Cette réflexion a intégré la démarche « Bassin minier: Destination sports et nature » ainsi que le comité d'itinéraire VéloRoute du Bassin minier dont une réunion a été organisée en octobre 2015 (cf. Objectif stratégique n°3 - Objectif opérationnel 3bis);
- **Publication du cahier technique « Plan de développement de l'activité Vol Libre »** recensant et expertisant, en partenariat avec la Ligue Nord-Pas de Calais de Vol Libre, les sites potentiels de développement du parapente.

» La Mission Bassin Minier a poursuivi en 2015 l'organisation de ses 3 événements annuels consacrés aux sports de nature :

- La 10<sup>e</sup> et dernière édition du Raid Bassin Minier les 26 et 27 septembre, marquée par un record de participation avec 110 équipes inscrites.
- Le Challenge VTT Bassin Minier a été à nouveau un succès auprès des adeptes du crosscountry, confirmant les caractéristiques attractives des terrils pour la pratique du VTT. Pour autant, la Mission Bassin Minier ne reproduira pas l'expérience du challenge, trop élitiste, et réfléchira en 2016 à un nouvel événement plus festif autour du VTT.
- Enfin, la 2<sup>e</sup> édition du Trail des Pyramides Noires le 30 mai dernier, succès confirmé avec une hausse significative du nombre de participants puisque plus de 800 personnes se sont inscrites sur l'ensemble des formules.

» La Mission Bassin Minier était présente au salon des Sports de Nature à Lille en mars 2015 et son stand a bénéficié d'une importante fréquentation confirmant que les paysages et sites du Bassin minier ont un fort pouvoir identitaire et donc différenciant.

» Inscrite au programme de travail 2015, la réalisation d'un site portail Sports de nature sera réinterrogée dans le cadre des échanges liés au Contrat de Destination signé avec l'Etat en juin 2015 (cf. Objectif stratégique n°1 – Objectif opérationnel n°6 – chapitre 6.1).

*Challenge VTT Bassin minier 2015*

*Mission Bassin Minier*



## Poursuivre les démarches d'échanges et de coopération nationale et internationale

### L'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM)

La Mission Bassin Minier poursuit son implication au sein de l'ABFPM :

- Co-animation, avec la Mission Val de Loire, des commissions gestion et médiation lors de l'AG de juin 2015, accueillies par le Pont du Gard
- participation à la conception et l'animation d'un séminaire de formation à destination des élus de la baie du Mont Saint Michel le 21 septembre 2015 (frais pris en charge par l'ABFPM)
- participation à la conception et l'animation de la deuxième édition du séminaire de formation à la médiation Patrimoine mondial, qui se déroulera à la Saline d'Arc-et-Senans en mars 2016.

La Mission Bassin Minier est également régulièrement sollicitée pour des accompagnements ponctuels de sites en candidature et pour des interventions dans des séminaires et colloques nationaux sur le Patrimoine mondial.

### La Mission a poursuivi sa participation à des réseaux internationaux et à leur animation : (à ce titre, les déplacements à l'étranger sont pris en charge par les partenaires invitants)

- ICOMOS international ;
- **Le réseau TICCIH** (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage) : le XVIème Congrès international TICCIH (Comité International pour la Préservation du Patrimoine Industriel) s'est tenu du 6 au 11 septembre 2015 dans le Nord-Pas de Calais à l'initiative du CILAC (Comité d'Information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel).
- **Le 10 septembre, 400 chercheurs et experts de 46 pays ont pu découvrir «le Bassin minier Nord- Pas de Calais Patrimoine mondial», lors d'une journée de visite, coordonnée par la Mission Bassin Minier avec l'appui du CILAC, organisateur du Congrès TICCIH, et de ses partenaires.** Au programme, un concentré du «paysage culturel évolutif vivant» du Bassin minier : cités, terrils et paysages, le Centre Historique Minier de Lewarde, le 11/19 à Loos-en-Gohelle, le site minier de Wallers-Arenberg, le 9-9bis à Oignies. Cette visite finie au Louvre-Lens, a permis d'illustrer parfaitement le thème du Congrès : «les nouveaux défis du Patrimoine industriel au XXIème siècle».



Congrès international TICCIH, visite de la base 11/19 à Loos-en-Gohelle, le 10 septembre 2015  
Mission Bassin Minier

Au titre de la démarche Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier a réalisé des missions d'expertise en matière de protection et de valorisation du patrimoine industriel. Elle est intervenue lors de conférences ou d'échanges ou de demandes de conseil et de soutien en candidature et gestion de démarche Patrimoine mondial.

**Les 19 et 21 août derniers**, la Mission Bassin Minier a participé à deux séminaires régionaux au Canada, consacrés à la mise en valeur du patrimoine industriel à l'initiative de l'UQAM (Université du Québec à Montréal). Elle a fait part de l'expérience du Bassin minier Nord-Pas de Calais en matière de protection et de valorisation du patrimoine auprès des territoires de Vaudreuil-Soulanges et d'Arvida, qui sont en réflexion concernant le devenir de leur patrimoine industriel.

**En 2016**, elle continuera à participer aux programmes de coopération décentralisée, initiés par le Conseil régional avec la Silésie, la Ruhr dans le cadre du «Triangle de Weimar», le Brésil Minas Gerais / Géopark Quadrilatère ferreux, et au réseau européen du Centre Historique Minier.

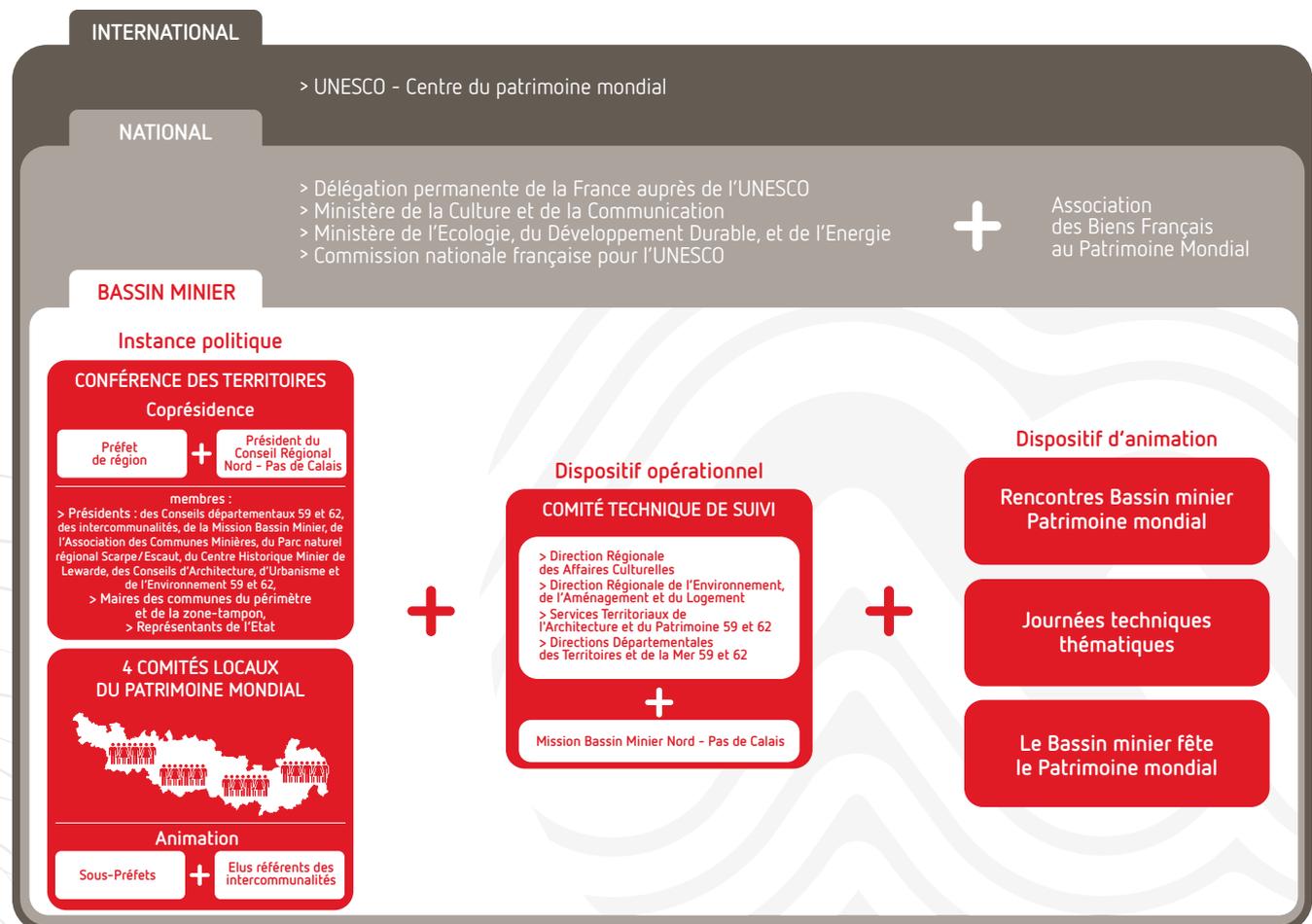
OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°8

# Assurer l'animation du dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, en coordination étroite avec les services de l'Etat

La Mission Bassin Minier poursuit son appui à l'organisation, à l'animation et à la rédaction des relevés de décisions des trois instances composant le dispositif de gouvernance de la gestion du Bien inscrit :

- **La Conférence des Territoires du Bassin minier Patrimoine mondial**, co-présidée par le Préfet de Région et le Président de Région, qui s'est tenue le 23 juin 2015 ; A cette occasion, un bilan de la mise en œuvre du Plan de gestion a été présenté par la Mission Bassin Minier.
- **Les 4 comités locaux du Patrimoine mondial** (Béthunois – Douaisis – Lensois – Valenciennois), animés par les sous-préfets et les référents UNESCO des agglomérations, se sont réunis au moins une fois en 2015.
- **Le comité technique de suivi** mensuel regroupant la Mission Bassin Minier et les services de l'Etat concernés (DRAC/DREAL/DDTM/STAP) a poursuivi son travail en 2015.

Un premier bilan de la mise en place de ces instances de gouvernance est en cours, en partenariat avec les services de l'Etat.



# Evaluer les impacts de l'inscription UNESCO sur le territoire

En 2015, la Mission Bassin Minier a engagé les premières actions visant à mesurer l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, et plus particulièrement le degré de connaissance et d'appropriation de cette inscription auprès de la population et son évolution dans le temps.

Deux enquêtes ont été menées :

- la 1<sup>ère</sup> enquête de satisfaction concernant les actions mises en œuvre dans le cadre de « Bassin Minier fête le Patrimoine mondial 2015 » et plus globalement sur l'image du Bassin minier.

Près de 150 personnes, originaires pour l'essentiel du territoire ou de la région, ont été interrogées, les trois quarts participaient pour la 1<sup>ère</sup> fois aux animations proposées. Les appréciations sur les différentes festivités sont très majoritairement positives. L'image du Bassin minier reste intimement liée à la présence du patrimoine industriel et aux valeurs humaines qu'il véhicule (convivialité – solidarité – etc.). La connaissance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial est bonne puisque trois personnes sur quatre la connaissent. Cette inscription est considérée comme une reconnaissance de l'histoire industrielle et humaine du territoire, une fierté et un moyen de développer le Bassin minier tout en préservant et valorisant son patrimoine ;

- la 2<sup>e</sup> auprès des étudiants de l'IUT de Lens sur la perception de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial (démarche en cours).

L'objectif est de reconduire chaque année ces deux enquêtes afin de pouvoir mesurer l'évolution de l'image du Bassin minier et la perception de l'inscription de ce territoire au Patrimoine mondial au fil du temps.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

27 Juin Embrasement des terrils

du 20 Juin au 5 Juillet 2015

# LE BASSIN MINIER FÊTE LE PATRIMOINE MONDIAL !

15 JOURS DE VISITES, SPECTACLES ET ANIMATIONS POUR DÉCOUVRIR LES RICHESSES DU PATRIMOINE MINIER

Retrouvez le programme en ligne [www.bassinminierenfete.fr](http://www.bassinminierenfete.fr)

Partenaire majeur

BMenfete



Objectif  
stratégique **2**

*De la transition écologique et  
énergétique à la troisième  
révolution industrielle :  
la Mission Bassin Minier en appui  
à des démarches opérationnelles  
de projets majeurs*

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

# Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes

### Concernant les cités-pilotes

En ce qui concerne les 5 projets passés en phase opérationnelle (cités Taffin à Vieux-Condé, Thiers ancienne à Bruay-sur-l'Escaut, Lemay et Sainte Marie à Pecquencourt, Bruno à Dourges et des Electriciens à Bruay-La-Buissière), la Mission Bassin Minier a poursuivi son assistance aux porteurs de projets (villes, EPCI, bailleurs) en termes d'ingénierie financière, de préconisations techniques et de suivi de la mise en œuvre, en associant les STAP du Nord et du Pas-de-Calais.

» Plus spécifiquement, les dossiers déposés par Maisons et Cités Soginorpa au titre du **FEDER Axe 4 objectif 6c** et auxquels la Mission Bassin Minier avait très activement contribué depuis trois ans dans le cadre de la mise en œuvre des cités-pilotes, ont reçu **un avis positif**.

» Quant aux nouvelles programmations, la Mission Bassin Minier a assisté la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole (CAVM) dans le montage des dossiers déposés au titre des appels à projets du **FEDER (ITI et Axe 4-6c)** quand ceux-ci concernaient des cités incluses dans le périmètre d'inscription à l'UNESCO (Cité du mont de la veine à Anzin, cités acacia et Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut) ou étaient en relation étroite avec un élément du Bien, cas des cités Hardy et Ballanger à Fresnes-sur-l'Escaut situées à proximité du Château des Douaniers.

### **Production de notes d'enjeux, mobilisation de données, expertise et appui aux EPCI dans la définition de leur stratégie d'intervention sur le parc minier**

Dans la continuité des analyses et notes rédigées sur l'évolution du peuplement du parc minier et sur la définition d'une stratégie globale intégrée dans le cadre des PO FEDER et du CPER, la Mission Bassin Minier a fourni en 2015 un travail très conséquent en vue d'alimenter la réflexion de ses partenaires institutionnels (Etat, Conseil régional, Conseils départementaux, EPCI et bailleurs) en matière de rénovation des logements miniers et de requalification urbaine, patrimoniale et environnementale des éléments issus de l'héritage minier.

» Ces travaux ont notamment permis d'inscrire certaines cités minières dans les programmes NPNRU et NPRU liste régionale ainsi que dans les divers appels à projet du FEDER.

» Maisons & Cités Soginorpa s'en est également saisi afin de dresser une photographie globale de son parc en croisant enjeux sociaux, urbains et patrimoniaux.

» Enfin, ces travaux ont servi de socle au dossier présenté à l'Etat central en vue de l'obtention d'un Projet d'Intérêt Majeur (PIM) sur le parc minier, démarche toujours en cours actuellement.

La Mission Bassin Minier a également apporté un soutien technique à la CAVM dans le cadre de l'étude portant sur la définition d'une « stratégie de requalification urbaine sur les cités minières et ouvrières ». Cette étude a notamment permis à la communauté d'agglomération de définir et prioriser sa stratégie d'intervention sur le parc minier. Les dossiers présentés dans le cadre des appels à projet FEDER et mentionnés précédemment sont issus de cette étude.



Logement rénové cité Lemay à Pecquencourt  
Mission Bassin Minier

## Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle (éco quartiers, quartiers bas carbone, ...)

### ***Diffusion de bonnes pratiques en matière de construction et d'urbanisme durable***

2015 fut une année blanche dans ce domaine, liée à la redéfinition par l'ADEME et la Région de leurs modalités de travail en commun, la Mission Bassin Minier a mis à profit cette pause pour poser les bases, avec les services de la Région, de quelques opérations qui pourront être soutenues au titre du FRAMEE dans les années à venir.

### ***Contribution à la promotion du label national « EcoQuartiers » et à l'émergence de projets répondant à ces exigences***

La Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement de la commune de Méricourt sur l'écoquartier du 4/5 Sud, en appui technique notamment dans la rédaction de la réponse à l'appel à projet FEDER sur les quartiers Bas Carbone.

### ***Performance environnementale***

La Mission Bassin Minier a apporté en 2015 un soutien technique au projet Réhafutur-2 porté par le Cluster Eqvation. Cette opération concerne la rénovation thermique de 6 logements miniers avec un triple objectif : atteindre le label BBC rénovation, mettre en œuvre des éco-matériaux et viser la massification des procédés à une échelle plus large. Le chantier a débuté en novembre sur 2 logements situés à Loos-en-Gohelle.

*Les élus découvrent le potentiel du Canal  
de la Souchez, futur haut lieu de la Chaîne  
des Parcs, le 11 juin 2015*  
Euralens



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

## Appuyer techniquement l'association EURALENS sur les volets économique et urbain et sur l'évaluation des impacts du Louvre-Lens

La Mission Bassin Minier a poursuivi en 2015 son appui technique auprès de l'association Euralens dans les domaines suivants :

### **Appui technique au volet urbain**

#### **>> Poursuite de la participation de la Mission Bassin Minier à l'étude de la Chaîne des Parcs**

La Mission Bassin Minier a poursuivi son appui à cette démarche, notamment en contribuant activement à la réponse à l'appel à projet FEDER Axe 4 Objectif 6c pour le compte d'un groupement de commandes Villes/CALL sur le secteur du parc canal de la Souchez, l'un des grands parcs de la Chaîne des Parcs.

#### **>> Mise en place des éco-cités du Louvre**

Dans le cadre de la démarche des cités-pilotes, il existe une attente très forte sur les cités minières qui entourent le Louvre-Lens. La présence du musée confère à ces cités périphériques une fonction plus forte de vitrine du savoir-faire en matière de renouvellement urbain fondé sur la réhabilitation/reconversion plutôt que sur la démolition-reconstruction.

**En 2015, la cité du 12/14 de Lens a été retenue dans la liste nationale du NPNRU, la Mission Bassin Minier a été associée par la CALL aux réflexions exploratoires.**

Sur le secteur de l'Ilot Parmentier (cité 9 de Lens), la Mission Bassin Minier a accompagné les bailleurs Maisons et Cités Soginorpa et SIA Habitat dans la rédaction du cahier des charge pour une mission d'AMO destinée à définir le programme de restructuration de l'Ilot dans une ambition de transformation écologique et sociale (Projet démonstrateur de la TRI).

### **Accompagnement de la stratégie économique d'EURALENS, aux côtés de l'Etat, de l'association EURALENS, du Conseil régional, du Conseil départemental du Pas-de-Calais, des réseaux consulaires et des intercommunalités.**

#### **>> Maîtrise d'œuvre du Forum Euralens « économie et formation »**

Lancée à l'initiative de la Mission Bassin Minier pour expérimenter la mise en œuvre effective des propositions du Livre Blanc, cette opération a été pilotée par le sous-préfet de Lens et a mobilisé une centaine d'acteurs de l'économie (entreprises, partenaires sociaux, ...), de la formation (lycées, centres de formation, ...), de la recherche et les acteurs publics (EPCI, Etat, Région,...) de la partie Artois-Douais du Bassin minier (périmètre Euralens).

Lors d'une série d'ateliers thématiques préparés et animés avec le concours de la Mission Bassin Minier entre janvier et juin 2015, ces acteurs ont travaillé sur le décalage observé entre les dynamiques économiques du territoire (qui se traduisent par des créations nettes d'emplois) et sa population (taux de chômage persistant).

**Des orientations prioritaires et une série d'actions concrètes** ont été présentées lors d'un temps-fort final présidé par le Président de Région, le 11 juin 2015 au siège de la CALL :

- 1<sup>re</sup> orientation prioritaire : « Affirmer l'identité économique, pour un territoire plus lisible et attractif »
- 2<sup>e</sup> orientation : « Ouvrir le champ des possibles à la population »
- 3<sup>e</sup> orientation : Décloisonner les acteurs et « affirmer une dimension métropolitaine »
- Ces orientations sont d'ores et déjà reprises dans des documents tels que les Plans de Développement Economique Locaux.

**La mise en œuvre de plusieurs des actions a été lancée à la rentrée 2015 avec l'appui de la Mission Bassin Minier:** création de l'Ecole numérique 62 à Lens; Organisation du Connectic-Day, jobdating des métiers numériques à Lens en 2015; Organisation d'un forum des métiers de la Troisième Révolution Industrielle le 4 décembre 2015 sur la Base 11/19 dans le cadre de la COP21; Lancement de nouvelles réflexions pour approfondir les questions du logement étudiant, de l'orientation, de l'apprentissage, la formation tout au long de la vie; Mise en œuvre d'un appel à projets «start-up» du Cluster «Vivalley» (sport et bien-être); Poursuite de la dynamique d'acteurs du forum (entreprises - acteurs de la formation- acteurs publics) avec une «réunion de rentrée» le 13 octobre 2015 au collège Jean Zay de Lens.

L'ensemble de ces éléments figure dans un document «Le Forum Euralens "économie et formation"», publié en octobre 2015, rédigé en grande partie par la Mission Bassin Minier et consultable sur son site internet.

Dans la perspective de l'accueil du Pôle de conservation des œuvres du Louvre en 2018, la Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement technique au développement de l'«**IMAP**» (**Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine**) créé en 2013 (avec un soutien décisif de la Mission Bassin Minier) et du Salon international des métiers d'art de Lens. L'édition 2015 a réuni 100 exposants de haut niveau et 25.000 visiteurs au Stade Bollaert-Delelis. La Mission Bassin Minier a été un membre actif du comité d'organisation.

La Mission Bassin Minier a également maintenu en 2015 sa participation au Conseil d'administration de **Louvre-Lens Vallée, Pôle Numérique Culturel** (création de l'«Ecole numérique 62», suites de la labellisation «French Tech», nouvel appel à projets start up, projet d'implantation du pôle, ...).

Enfin, la Mission Bassin Minier participe au déploiement du «Cluster Senior» (élaboration du futur Institut de recherche et de formation Silver Economy), du Cluster Sport, Santé, Bien-être («Vivalley, Technopole du Sport») ainsi qu'à la conception du futur Centre de recherche Euralogistic (montage juridique, financier, programme immobilier) qui viendra compléter le Campus inauguré en septembre 2012.

*Forum «économie et formation», le 22 mai 2015  
au Centre de formation Sainte-Barbe à Loos-en-Gohelle  
Euralens*



## Appui technique à la labellisation « EURALENS ».

La Mission Bassin Minier poursuit sa participation aux différentes instances mises en place dans le cadre de la démarche de labellisation; l'équipe d'instruction du label (instruction, accompagnement des projets candidats), le comité technique des partenaires (tri et mise en cohérence avec les politiques territoriales) et l'assemblée générale (décision politique d'attribution). Elle a ainsi contribué à la préparation de la 4<sup>e</sup> vague de labellisation, annoncée lors de l'AG Euralens du 19 novembre 2015.

La Mission Bassin Minier anime également le lien entre les projets labélisés et les structures publiques (services de l'Etat -en lien étroit avec le sous-préfet de Lens-, du Conseil régional -en lien avec sa direction de coordination «EURALENS»- et du Conseil Départemental du Pas-de-Calais) et privées dans le montage financier des opérations et sur leurs aspects économiques. Sur la quarantaine de projets labélisés par Euralens, la Mission Bassin Minier a contribué de manière significative à au moins 25 d'entre eux.



## Suivi et évaluation des impacts du Louvre-Lens

La Mission est co-animatrice de la Plateforme d'Intelligence Collective Euralens qu'elle a contribué à mettre en place. Cette plateforme poursuit trois objectifs opérationnels conduits par trois groupes de travail distincts, dont les deux premiers sont animés par la Mission Bassin Minier :

1. Rendre compte de la transformation du territoire par la réalisation d'un état annuel des impacts du Louvre-Lens sur le territoire (édition du Livret annuel «Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts»); la Mission Bassin Minier assure comme chaque année l'animation du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document, la mobilisation des partenaires, la recherche des informations et la rédaction de livret annuel. Celui-ci a été présenté en Assemblée générale d'Euralens le 19 novembre;

2. Échanger sur des études thématiques en cours ou à mener et approfondir les coopérations dans le cadre de la dimension observatoire de la plateforme; la Mission Bassin Minier est l'acteur pivot des études menées autour de l'arrivée du musée sur les différents aspects (économiques, touristiques, etc.) et se trouve de ce fait en situation de combiner les résultats et de coordonner les problématiques d'études. Elle a ainsi participé en 2015 :

- à l'élaboration du questionnaire d'enquête sur les profils et comportements des clientèles fréquentant le territoire d'Euralens dans le cadre de la mise en place d'un outil de pilotage et d'observation pour la destination «Autour du Louvre-Lens» par la Mission Louvre-Lens Tourisme;
- à l'élaboration du questionnaire et à l'accompagnement de l'étude sur le suivi d'un panel d'habitants du territoire d'Euralens; démarche lancée par le Conseil régional afin de mesurer la connaissance du musée du Louvre-Lens, d'Euralens et de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et d'en évaluer les impacts sur les habitants;
- au suivi du diagnostic socio-économique du territoire d'Euralens, porté par l'INSEE et le Conseil régional avec le soutien technique de la Mission Bassin Minier et d'Euralens, dont la 1<sup>ère</sup> photographie (T0) a été réalisée en 2012; mise à jour d'une quarantaine d'indicateurs issus de différents organismes (INSEE, Observatoire Régional de Santé, Rectorat, CRT, etc.) pour alimenter la base de données agrégées mise en ligne.

3. Développer un espace mêlant recherche scientifique et expérience opérationnelle sur les processus de transformation territoriale. La Mission Bassin Minier est associée par l'Université d'Artois, responsable de ce 3<sup>e</sup> objectif, à la mise en place d'un futur événement universitaire récurrent et d'ampleur sur la «résilience» territoriale dont la 1<sup>ère</sup> édition devrait se tenir en 2016.



Louvre-Lens  
Mission Bassin Minier

## Contribuer à la préservation et au développement de la richesse écologique et des projets de continuités écologiques dans le bassin en favorisant la cohérence des projets entre territoires

### ***Poursuivre l'élaboration fine de la Trame verte et bleue du Bassin minier et favoriser la cohérence des projets inter-agglomérations***

En 2015, la Mission Bassin Minier a contribué à la déclinaison à une échelle fine du SRCE-TVB, du Schéma de trame verte et bleue de la Mission Bassin Minier et des trames écologiques identifiées dans le plan du PNRSE sur les territoires des Communautés d'Agglomération Valenciennes Métropole et de la Porte du Hainaut. Ces déclinaisons seront des outils d'aide à la décision pour la prise en compte de la trame verte et bleue dans l'élaboration des documents d'urbanismes intercommunaux.

Dans l'optique de valoriser les corridors écologiques réalisés, de contribuer à leur traduction réglementaire et d'identifier les priorités d'aménagements, la Mission Bassin Minier a consulté, en 2015, les différents partenaires de la trame verte et bleue afin de réaliser **l'inventaire des corridors écologiques identifiés et/ou aménagés sur le territoire du Bassin minier**. Que ce soit pour les corridors identifiés ou pour les corridors aménagés, les données cartographiques sont à créer sur la majorité des territoires (sauf pour les corridors identifiés par la CAPH, la CAVM et l'AULAB). Cette action, engagée cette année, se poursuivra en 2016.

### ***Mettre en œuvre les boucles de la Trame verte et bleue***

La poursuite de la mise en œuvre des boucles de la TVB s'est principalement centrée en 2015 sur le projet de VéloRoute du Bassin minier (cf. Objectif Stratégique n°1 – Objectif opérationnel n°6 – chapitre 6.2).

### ***Contribuer à l'émergence de pôles structurants***

La Mission Bassin Minier a accompagné en 2015 la mise en œuvre de la Chaîne des parcs aux côtés de l'association Euralens (cf. Objectif stratégique n°2 – Objectif opérationnel n°3 – chapitre 3.1).

### ***Contribuer à la valorisation et la protection des zones tampons (ou coupure d'urbanisation) du schéma Trame verte et bleue,***

En lien avec l'étude « 2<sup>e</sup> phase de qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier Nord-Pas de Calais au titre de la loi 1930 », la Mission Bassin Minier a débuté, en partenariat avec les SCOT, la chambre d'agriculture, la SAFER et les EPCI, un travail d'analyse des coupures d'urbanisation afin de préserver ces espaces d'ouverture paysagère.

Cette action se poursuivra en 2016 avec le lancement du diagnostic agricole que mènera la DREAL.



Coupure d'urbanisation à Estevelles  
Samuel Dhote



Objectif  
stratégique **3**

*Assurer un rôle d'animateur  
interterritorial et de médiation  
au service des acteurs  
du territoire et de ses partenaires  
institutionnels de rang régional*

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

## Jouer un rôle de relais et de facilitateur dans la mise en œuvre territorialisée des schémas stratégiques, et des démarches régionales et départementales

La Mission Bassin Minier a poursuivi, auprès des collectivités, l'animation autour des enjeux et ambitions de développement territorial proposés par les travaux du **Cadre de Cohérence sur l'aménagement, l'urbanisme et les transports de l'Aire Métropolitaine de Lille**. Elle a également participé aux réunions de la **Fabrique n°4** sur la lutte contre les disparités mise en place par la Région dans le cadre du collège régional de prospective.

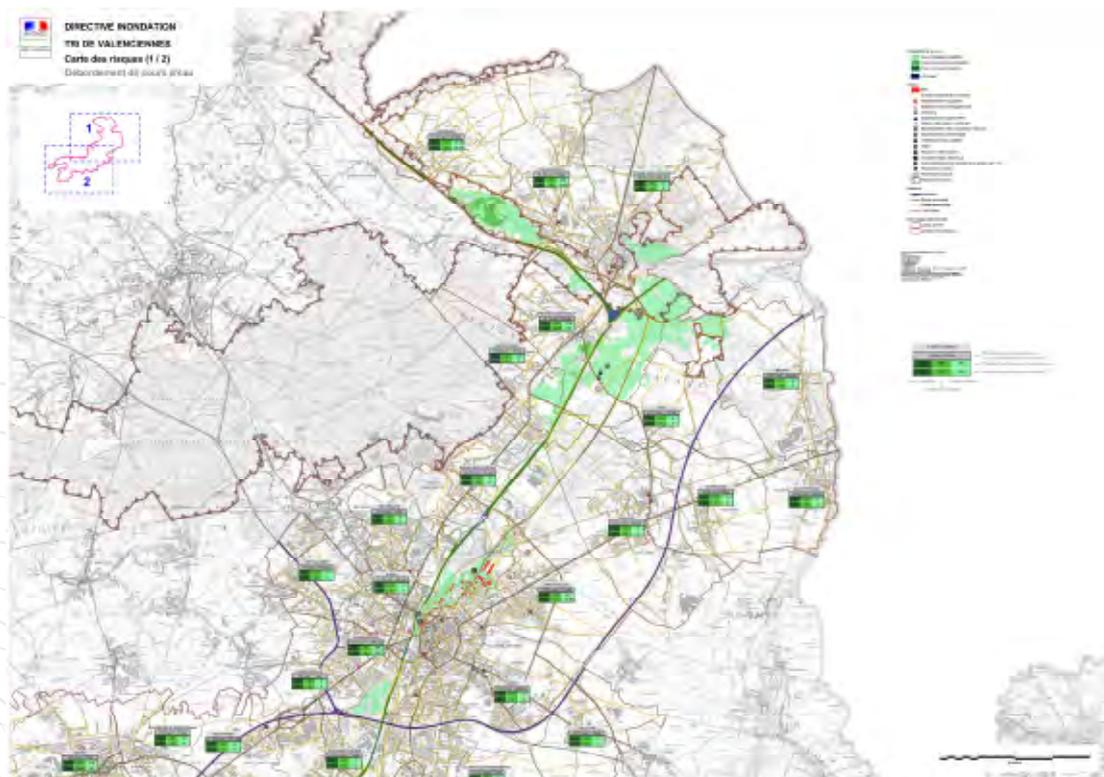
La Mission Bassin Minier a participé aux **différentes démarches inter-territoriales** (entre SCOT, agglomérations, communes, pôles métropolitains) au cours desquelles elle a contribué à l'appréhension des principes et priorités traduits dans les documents stratégiques régionaux (SRADDT, SRCAE...).

La Mission Bassin Minier est ainsi intervenue dans deux séminaires organisés par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Environnement **en mars 2015** et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme **en octobre** sur la résilience du Bassin minier.

En 2015, aucune collectivité locale n'a lancé d'étude de risques inondation en lien avec les Stations de relevage des eaux. L'Etat avait préconisé aux communes touchées de mettre en place un Plan de Sauvegarde Communal.

Cette préconisation rejoignant les objectifs «**Stratégies Locales de Gestion des Risques Inondation**» (SLGRI), la Mission Bassin Minier a contribué à l'**élaboration des SLGRI des bassins versants de la Scarpe Aval et de l'Escaut**.

L'élaboration de ces SLGRI entre dans le cadre de la Directive Inondation 2007 et est pilotée par la DDTM 59 et les structures en charge des SAGE de la Scarpe Aval et de l'Escaut. L'objectif du SLGRI est notamment d'identifier et d'accompagner la mise en place des outils, dont le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), permettant de mieux gérer la crise en cas d'inondation majeure.



Territoire à risque inondation - carte risque valenciennes 1-2, base des discussions pour l'élaboration de la SLGRI  
DREAL

# Alimenter techniquement les dynamiques interterritoriales par l'observation coordonnée entre structures d'observation et la mise à jour des données socio-économiques aux échelles supra-territoriales les plus pertinentes

## ***A l'échelle du Bassin minier et en coordination avec les structures d'ingénierie émergentes.***

Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques sociales en cours sur le Bassin minier Nord-Pas de Calais, la Mission Bassin Minier a mené les travaux ou engagé les démarches suivantes :

>> Diffusion en février 2015 du 11ème numéro de « Regards sur » consacré au profil des nouveaux entrants dans le parc minier de SIA Habitat en 2010; analyse comparative des parcs miniers de SIA Habitat et de Maisons & Cités Soginorpa ;

>> Analyse des migrations alternantes sur la base des résultats du recensement 2011 à l'échelle des SCOT et des EPCI de l'Aire métropolitaine de Lille, intégrant en particulier les relations avec la Picardie dans l'optique de la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la nouvelle Région.

D'ici la fin d'année 2015, organisation d'une réunion de présentation de ces travaux aux EPCI et Syndicats Mixtes de Transports, en partenariat avec l'ADULM et l'AML ;

>> Réalisation des premiers travaux sur l'accessibilité des équipements de santé, produits en coopération avec l'Agence Régionale de Santé, qui viennent alimenter le programme de travail de la commission « santé » de la Mission Bassin Minier mise en place le 10 juin 2015 (cf. Objectif stratégique n°3 – Objectif opérationnel n°4) .

Synthèse de l'atelier métropolitain « Garanties d'emprunt en faveur du logement social »

Mission Bassin Minier et Aire métropolitaine de Lille



Aire métropolitaine de Lille

Mission Bassin Minier

**En parallèle, la Mission Bassin Minier a continué d'accompagner les différents EPCI dans leurs démarches d'actualisation des documents stratégiques ou règlementaires.**

>> Elle a ainsi participé à la révision du Programme Local de l'Habitat de la CAD et de la CAPH, à l'élaboration du Contrat de Ville/NPRU2 d'Artois Comm, de la CALL, de la CAPH et de la CCCO, à l'élaboration du Projet de Territoire et à la démarche pilote sur la résilience territoriale de la CAD.

>> La Mission Bassin Minier est par ailleurs régulièrement sollicitée par les acteurs du territoire pour participer et alimenter les démarches locales; Observatoire de l'Habitat du SCOT Grand Douaisis dont elle est membre, appel à projet « Mine d'idées » de la Fondation de France...

Enfin, la Mission Bassin Minier fait office de centre de ressources du Bassin minier auprès de ses partenaires et leur fournit cartes, études et bases de données.

## ***A l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille, en partenariat avec les agences d'urbanisme concernées et en continuité du Cadre de cohérence sur l'aménagement, l'urbanisme et les transports sur l'Aire métropolitaine de Lille***

La Mission Bassin Minier a poursuivi ses travaux d'observation engagés depuis plus de 10 ans sur l'**urbanisme commercial** à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille, ce qui se concrétisera par la diffusion du 1<sup>er</sup> numéro d'une nouvelle publication début 2016 portant sur un état des lieux des « drives » qui connaissent un développement exponentiel ces dernières années.

Suite au séminaire technique organisé par la Mission Bassin Minier le 21 novembre 2014, dans le cadre de l'Aire métropolitaine de Lille :

>> **Juin 2015, large diffusion et mise en ligne sur le site de la Mission du document de synthèse du séminaire technique sur les garanties d'emprunt des collectivités territoriales en faveur du logement social.**

Ce document a fait l'objet d'un fort intérêt en région mais également au niveau national puisque plusieurs EPCI extérieurs à la région (CA de Bastia – CA Reims Métropole – CA du Grand Nancy – CA Concarneau-Cornouaille Agglomération), confrontés au même questionnement, ont contacté la Mission Bassin Minier sur le sujet ;

Dans le cadre de l'appui technique qu'elle apporte à l'association Aire métropolitaine de Lille, la Mission Bassin Minier a accompagné les prestataires en charge de **la démarche exploratoire sur la précarité énergétique liée à la mobilité, Energies Demain et Systra.**

**>> Le 23 juin 2015, organisation du séminaire technique de restitution des résultats** aux partenaires: plus d'une soixantaine de personnes venant d'horizons divers (collectivités – Etat – bailleurs – entreprises privées); **rédaction et diffusion du document de synthèse** (disponible sur le site de la Mission Bassin Minier);

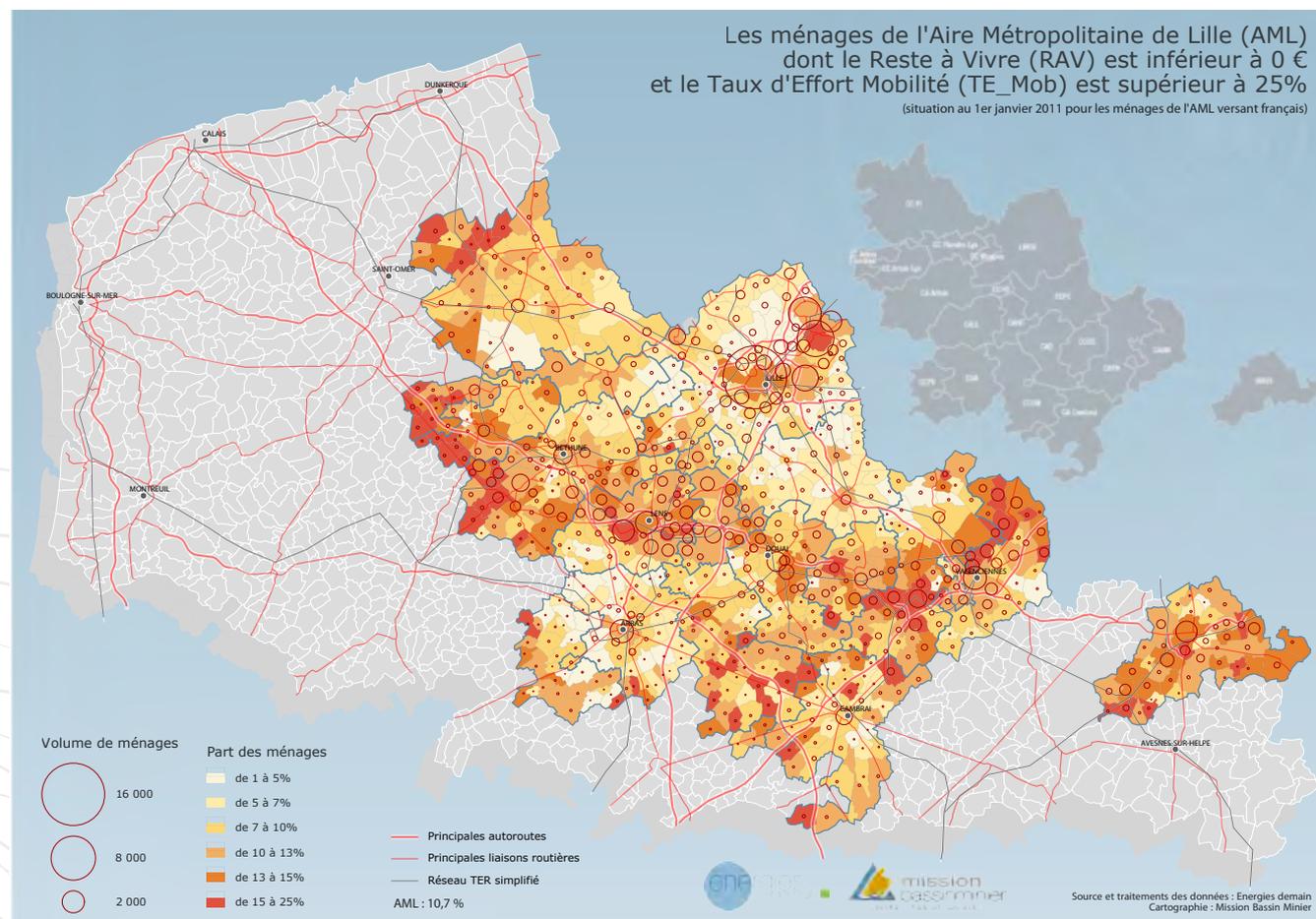
Elle a poursuivi son accompagnement technique auprès des Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais dans leurs travaux portant sur **les impacts sociaux de la métropolisation** qui se sont achevés cette année.

Par ailleurs, la Mission Bassin Minier a apporté son appui technique à l'étude partenariale engagée par l'Insee, la DREAL, la Région et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais portant sur **la vulnérabilité énergétique des ménages.**

L'étude a pour objectif d'améliorer la connaissance du phénomène de vulnérabilité énergétique à des niveaux géographiques plus fins que l'Enquête Nationale Logement en région (caractéristiques sociodémographiques des ménages vulnérables croisées avec les caractéristiques des logements qu'ils occupent), tout en permettant de mettre en évidence des phénomènes de cumul de vulnérabilité au sens du logement et des déplacements.

*Approche de la précarité énergétique liée à la mobilité à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille: état des lieux au regard d'un indicateur synthétique combinant revenus et part du revenu disponible consacrée par un ménage à l'ensemble de ses dépenses de mobilité quotidienne.*

Mission Bassin Minier



# Alimenter les travaux portés par les acteurs régionaux sur l'amélioration des performances des systèmes de transport de voyageurs et de marchandises à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille

En 2015, la Mission Bassin Minier a poursuivi le travail de mise en œuvre de la feuille de route « Transports/Mobilité » de l'Aire métropolitaine de Lille. Les quatre axes de cette feuille de route sont les suivants.

## Renforcer l'attractivité des transports collectifs métropolitains

**Le 22 mai 2015, organisation avec l'association Aire métropolitaine de Lille d'un « Atelier métropolitain » sur la thématique de la Mobilité** afin de restituer les travaux menés et échanger, avec l'ensemble des acteurs, sur les perspectives de travail en commun.

Ayant réuni près d'une centaine de participants, cette manifestation a en effet permis de revenir sur les éléments-clés du diagnostic et les défis métropolitains à relever collectivement.

## **La Mission Bassin Minier a contribué à la rédaction du document de synthèse des échanges publié fin 2015.**

Les présentations et les échanges issus de cet atelier métropolitain ont par ailleurs permis d'élaborer une contribution technique dans le cadre du débat public organisé en 2015 sur le projet de Réseau Express Grand Lille.

Synthèse de l'atelier métropolitain « Mobilité »  
Mission Bassin Minier et Aire métropolitaine de Lille



## Contribuer au développement de nouvelles formes de mobilité

En partenariat avec I-Viatic et la CCI Grand Lille, la Mission Bassin Minier a accompagné la mise en œuvre d'une expérimentation sur le projet de service de mobilité LIVICOTE (Lignes de serVlce COmplet de mobiliTE).

**En juillet 2015, organisation d'une réunion de restitution du projet et d'échanges avec l'ensemble des partenaires potentiels.** Un nouveau point d'avancement est prévu 2016 sur le montage technique (porteur de projet) et financier du projet.

La Mission Bassin Minier fait par ailleurs partie du comité partenarial de l'étude engagée par la Région et la Métropole Européenne de Lille (MEL) concernant la mise en place d'une expérimentation sur la question des heures de pointe.

## Evaluer le phénomène de précarité énergétique liée au transport et à la mobilité à l'échelle de l'AML

La Mission Bassin Minier a finalisé la démarche exploratoire engagée à l'échelle de l'Aire métropolitaine de Lille sur la question de la précarité énergétique liée au transport et à la mobilité et diffusé les résultats de cette étude (cf. Objectif stratégique n°3 – objectif opérationnel n°2 - chapitre 2.2).

## Promouvoir les potentialités logistiques de l'AML

La Mission Bassin Minier a participé aux travaux menés par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille et Port de Lille sur l'identification des potentialités de développement de la voie d'eau croisant les enjeux économiques (en lien au projet de Canal Seine-Nord et, plus largement, au développement du fret fluvial), les enjeux environnementaux (en lien avec la démarche Trame Verte et Bleue), urbains et sociaux.

**En juin 2015, publication d'une note sur « les impacts territoriaux de la réalisation du canal Seine – Escaut ».**

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3BIS

## Accompagner l'émergence d'une mobilité plus durable

### **Accompagnement de la valorisation urbaine des axes de Bus en Haut Niveau de Service (BHNS) sur les agglomérations de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin.**

En 2015, dans le cadre d'un stage de Master 2 en Aménagement et Urbanisme, la Mission Bassin Minier a mené une étude visant à identifier le potentiel de renouvellement urbain le long des axes du BHNS et contribuer ainsi aux réflexions en cours.

S'appuyant sur une analyse urbaine, sur la cartographie de secteurs à enjeux et le repérage des outils, ce travail a été mené en partenariat avec les services du SMT Artois Gohelle, de la CAHC, de la CALL, du SCOT de Lens-Liévin / Hénin-Carvin, de l'AULAB et de l'EPF.

En octobre 2015, organisation de la restitution de l'étude.

### **Contribution au développement de la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien et les activités récréatives**

>> Actualisation en 2015 de la carte de l'offre cyclable « A vélo dans le Bassin minier », et diffusion de cette nouvelle version en 2016.

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'animation de la mise en œuvre de la « Véloroute du Bassin minier » (itinéraire n°31 et EuroVelo 5), en lien avec les projets Trame Verte portés par les EPCI, les politiques départementales et Régionale. Elle a apporté son expertise pour l'intégration des continuités cyclables sur cet axe structurant.

>> En octobre 2015, organisation du premier comité d'itinéraire pour faire un point sur l'avancement de l'aménagement de l'itinéraire et amorcer la dynamique de valorisation de cette véloroute en lien avec les acteurs du tourisme (cf. Objectif stratégique n°1 – Objectif opérationnel n°6 – chapitre 6.2).

La Mission Bassin Minier a par ailleurs accompagné des initiatives pour le développement des services Vélos : projet de service Vélo en milieu rural (porté par l'Office de Tourisme de Rieulay), cartographie cyclable (en lien avec l'ADAV), échanges avec les acteurs touristiques...

Etat des lieux de la réalisation de la Véloroute du Bassin minier présenté au comité d'itinéraire du 13 octobre 2015

Mission Bassin Minier



## Production d'outils d'évaluation et d'aide à la décision sur l'optimisation de l'offre de transport collectif

La Mission Bassin Minier a réalisé en 2015 de premiers travaux sur l'accessibilité des équipements de santé en s'appuyant notamment sur la valorisation de la base de données sur l'offre régionale de transports collectifs. Ce travail sera poursuivi en 2016 avec l'intégration d'autres points d'intérêt (offre récréative et touristiques, zones d'activités...).

## Participation à la mise en œuvre des politiques de mobilité

La Mission Bassin Minier a accompagné le SMT Artois Gohelle dans la mise en œuvre du projet de BHNS et participé aux travaux menés dans le cadre de l'étude Mobilité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, portée par le Département du Pas-de-Calais.

**Dans le cadre du Débat public sur le projet de Réseau Express Grand Lille (ateliers, débats...).**

➤ **En juin 2015**, la Mission Bassin Minier a présenté les résultats de l'approche exploratoire sur la précarité énergétique liée à la mobilité dans le cadre des auditions publiques d'experts organisées par la Commission Particulière du Débat Public.

➤ **En juillet**, elle lui a également remis une contribution technique mettant en avant les enjeux soulevés par la mise en œuvre du projet sur les territoires du Bassin minier : des enjeux patrimoniaux, paysagers, environnementaux, urbains et sociaux. Les éléments de cette contribution visent à constituer des pistes d'approfondissement dans la poursuite du projet.



Contribution technique au Débat Public sur le projet de Réseau Express Grand Lille  
Mission Bassin Minier

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°4

## Poursuivre la mise en œuvre du Livre Blanc acte II et l'animation de la Conférence Permanente du Bassin minier

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'approfondissement des sujets abordés dans le Livre Blanc, en particulier dans le domaine de la santé.

Suite à l'intérêt suscité par l'atelier « Santé » mis en place dans le cadre de la Conférence Permanente du Bassin Minier 2013, atelier qui a réuni plus de 70 personnes en trois rencontres, la Mission Bassin Minier, en coordination étroite avec l'Agence Régionale de Santé, a proposé de relancer la commission « Santé », avec pour objectif d'être un lieu d'échanges et d'interface autour des problématiques de santé à l'échelle du Bassin minier.

### » Le 10 juin 2015, réunion d'installation de la Commission Santé.

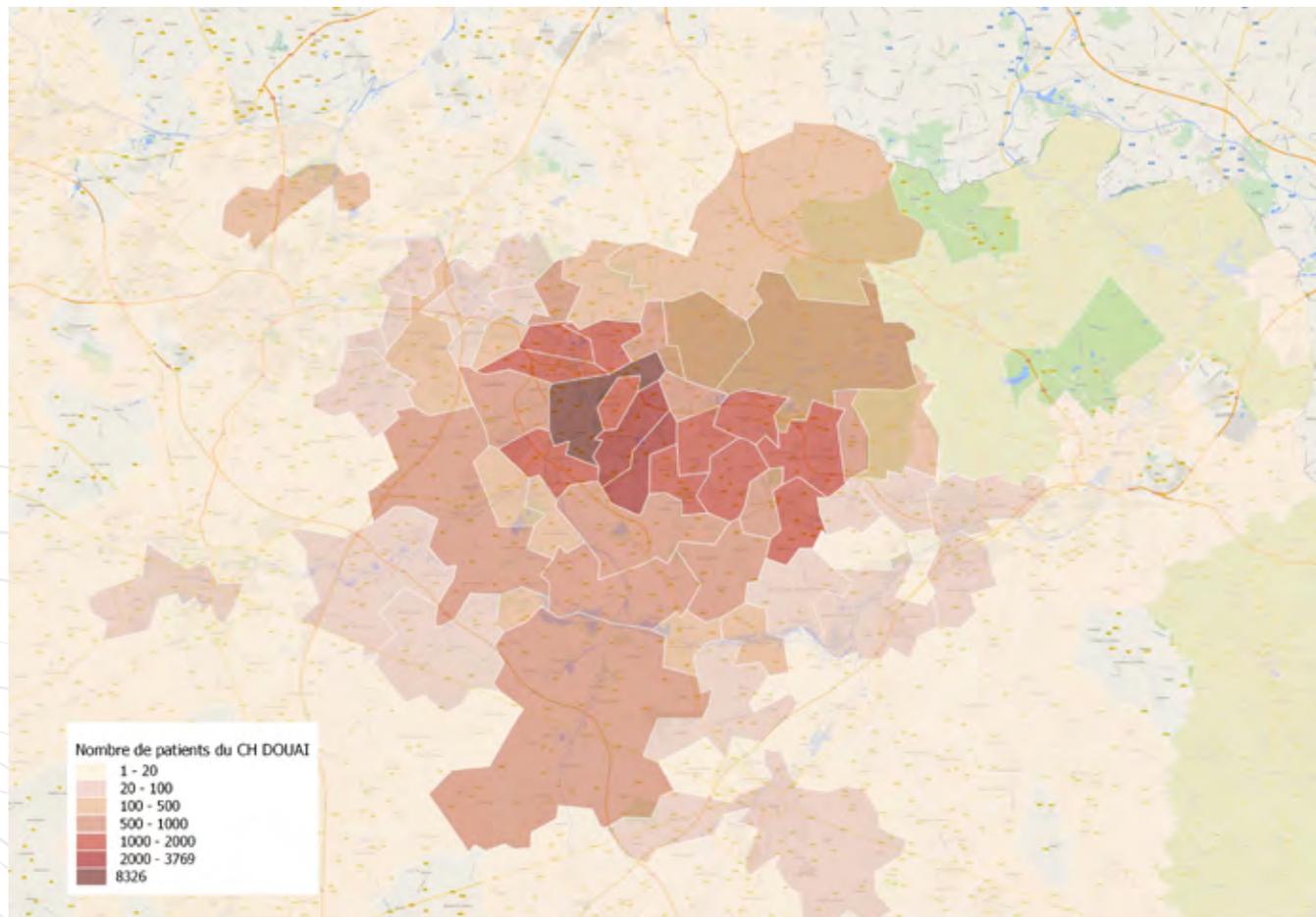
A l'ordre du jour, les sujets suivants :

- la présentation de l'étude portant sur les éléments sanitaires dans les communes minières du Nord – Pas de Calais menée par l'Observatoire Régional de la Santé pour le compte de l'Association des Communes Minières
- les premiers résultats cartographiques des enjeux en termes d'accessibilité des établissements de santé (présentation d'une étude de cas sur le Centre Hospitalier de Douai).

*Travaux sur l'accessibilité des équipements de santé :*

*zoom sur l'origine géographique de la patientèle du Centre Hospitalier de Douai de janvier à novembre 2014*

Mission Bassin Minier



# Rapport d'activité 2015



## Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis  
Rue du Tordoir - BP 16  
F 62590 OIGNIES  
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72  
[www.missionbassinminier.org](http://www.missionbassinminier.org)

